

# LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 14 OCTOBRE 2014

## SOMMAIRE

- 1) Conditions
- 2) « le moment venu »
- 3) Elle ne le sera pas
- 4) La reconversion du...
- 5) Le travail supplémentaire...
- 6) le jack pot
- 7) Sa juste contribution
- 8) Les m..... de Sarko !



Gérard Diez La Presse en Revue

## I) Le Parti radical de gauche pose ses conditions au gouvernement



Reuters/Reuters - Le président du Parti radical de gauche Jean-Michel Baylet, dernier allié du Parti socialiste, a une nouvelle fois menacé lundi de quitter le gouvernement si un nouvel accord n'était pas ...

Le président du Parti radical de gauche (PRG) Jean-Michel Baylet, dernier allié du Parti socialiste, a une nouvelle fois menacé lundi de quitter le gouvernement si un nouvel accord n'était pas signé avant vendredi.

Le PRG, qui compte trois membres dans le gouvernement de Manuel Valls, doit être reçu lundi par l'exécutif français et lui soumettre un "pacte de gouvernement", a révélé Le Monde.

Dans ce document, le PRG demande l'abandon de plusieurs mesures, dont la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu et quatre mesures d'économies dans la politique familiale. Il réclame également une négociation sur la réforme territoriale, condition "sine qua non" à son maintien au gouvernement.

Autant de conditions qui doivent être tranchées avant la réunion de son comité directeur vendredi, dit le parti.

"Nous souhaitons être entendus, respectés, nous allons discuter de notre contrat de gouvernement avec le président de la République et le Premier ministre aujourd'hui", a déclaré Jean-Michel Baylet sur RMC, des propos retranscrits sur son compte Twitter.

"Si nous ne sommes là que pour le décorum, nous n'avons pas de raison de rester au gouvernement."

Dimanche soir sur France 3, l'ex-sénateur s'est défendu d'être "à la recherche d'un clash".

"Nous ne souhaitons pas quitter la majorité mais nous considérons que les circonstances actuelles ne nous permettent pas, s'il n'y a pas des avancées, de rester membres de ce gouvernement", a-t-il dit.

Les Radicaux de gauche, derniers alliés du Parti socialiste au pouvoir en France après le départ des écologistes au printemps dernier, ont déjà menacé début août de quitter le gouvernement et la majorité en raison de désaccords sur la réforme territoriale.

Le PRG compte actuellement un ministre, Sylvia Inel, qui a remplacé l'écologiste Cécile DufLOT au Logement, et deux secrétaires d'Etat, Annick Girardin au Développement et à la Francophonie et Thierry Braillard aux Sports.

(Chine Labbé, édité par Yves Clarisse)

## II) La négociation sur l'assurance chômage viendra «le moment venu», selon l'Elysée



Le ministre de l'Economie Emmanuel Macron a déclaré dimanche ne

Alors que le ministre de l'Economie a assuré qu'il ne devait y avoir «ni tabou ni posture» sur le sujet, l'Elysée déclare que la discussion avec les partenaires sociaux ne va pas se tenir «immédiatement».

La négociation sur l'assurance chômage «viendra le moment venu» mais «pas immédiatement», a déclaré lundi l'Elysée, interrogé au lendemain d'une polémique initiée par des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron. «S'agissant de l'assurance chômage, il y a bien un problème de déficit, mais la négociation sur le sujet viendra le moment venu, pas immédiatement», a-t-on déclaré de même source, estimant que cette «question relève de la responsabilité des partenaires sociaux en lien avec l'Etat».

«Une convention a été signée en 2014 et une date a été fixée par les partenaires sociaux pour un nouveau rendez-vous en 2016», rappelle l'Elysée, qui relève que d'ici là «il y a beaucoup de sujets de négociations à l'agenda des partenaires sociaux, notamment la négociation en cours sur la modernisation du dialogue social».

Dans une interview au Journal du Dimanche, le ministre de l'Economie a estimé qu'il ne devait «pas y avoir de tabou ni de posture» sur l'assurance chômage, en plein débat à gauche sur l'opportunité de débattre du montant et de la durée des allocations. «L'assurance-chômage est en déficit de 4 milliards d'euros ; quel responsable politique peut s'en satisfaire ?», avait poursuivi Emmanuel Macron. La réforme actuelle est «insuffisante» mais il appartient «aux partenaires

Dans une interview au Journal du Dimanche, le ministre de l'Économie a estimé qu'il ne devait «pas y avoir de tabou ni de posture» sur l'assurance chômage, en plein débat à gauche sur l'opportunité de débattre du montant et de la durée des allocations. «L'assurance-chômage est en déficit de 4 milliards d'euros ; quel responsable politique peut s'en satisfaire ?», avait poursuivi Emmanuel Macron. La réforme actuelle est «insuffisante» mais il appartient «aux partenaires sociaux [...] de faire avancer les choses», avait-il ajouté.

Le Premier secrétaire Jean-Christophe Cambadélisa réagi sèchement dimanche : «La gauche n'a pas de tabous, mais elle a quelques totems, en particulier le fait que quand le président de la République s'exprime, les ministres appliquent.»



**Bruno Le Roux** (photo AFP), président du groupe PS à l'Assemblée, a déclaré lundi sur Europe 1 que ce sujet Le président du groupe socialiste à l'Assemblée Bruno Le Roux, le 23 avril à

Paris. de l'assurance chômage n'était «pas à l'agenda politique de la majorité [...] Avant que l'Etat prenne ses responsabilités, il faudra que les partenaires sociaux aient discuté [...] Nous serions avisés de laisser l'initiative aux partenaires sociaux».

Les chômeurs, «principales victimes de la dégradation du marché»

**Franck Riester**, le 9 avril 2009 à l'Assemblée nationale à Paris. A l'inverse, Franck Riester (photo AFP), député UMP de Seine-et-Marne a assuré : «On le soutient, on soutient depuis longtemps cette idée qu'il est nécessaire de réformer l'indemnisation chômage. Le problème, c'est le manque de clarté de l'exécutif [...] C'est ça sur tous les sujets. Or pour faire des réformes de cette ampleur [...], c'est forcément la porte ouverte à non seulement l'échec de la réforme mais aussi à toutes les dérives politiques. Regardez le premier secrétaire du Parti socialiste qui critique le ministre de l'Économie [...] Ca ne va pas se faire parce qu'évidemment il va y avoir une levée de boucliers de la majorité, du parti socialiste [...] On a compris à qui s'adressait cette communication : elle est directement adressée à Bruxelles pour tenir compte des futures remarques que va formuler Bruxelles sur le budget».



Le numéro un de la CGT, **Thierry Lepaon** (photo AFP), s'est dit «choqué» par les propos d'Emmanuel Le secrétaire général de la CGT Thierry Lepaon à Paris, le 7 avril 2014

Macron. Dans les propos du ministre de l'Économie, «ce qui me choque le plus c'est qu'il n'ait pas fait référence au fait qu'aujourd'hui un chômeur sur deux ne touche pas d'indemnités», a-t-il affirmé sur Europe 1. Ce qui le «choque également, c'est qu'on met au-devant de la scène l'idée que les chômeurs seraient des profiteurs alors que ce sont les principales victimes de la dégradation du marché de l'emploi et de la montée du chômage».

De son côté, FO estime, dans un communiqué, que «le Premier ministre, le ministre de l'Économie et le ministre du Travail rivalisent d'imagination et de petites phrases sur la situation financière de l'assurance chômage et donc des demandeurs d'emploi. C'est inconséquent, irresponsable et quelque peu nauséabond», estime le syndicat. FO rappelle que le gouvernement a agréé l'accord sur l'assurance chômage «sans l'ombre d'une hésitation». S'il l'estimait mauvais «pourquoi ne l'a-t-il pas refusé ? Veut-il maintenant donner des gages à la commission européenne ?» demande le syndicat.

François Hollande avait souligné jeudi qu'il y avait «suffisamment de sujets pour que nous soyons bien occupés et que nous montrions que nous faisons des réformes utiles à l'emploi», recadrant des propos attribués au Premier ministre, Manuel Valls, selon lesquels la question du montant et de la durée de l'indemnisation chômage en France devait «être reposée».

[liberation.fr](http://liberation.fr)-AFP

LAPRESSEENREVUE.EU

### III) Ségolène Royal indique qu'elle ne sera pas candidate à la présidentielle 2017

On "ne dit jamais jamais en politique", lâchait-elle en décembre 2013. Près d'un an plus tard, Ségolène Royal n'a pas dit "jamais" mais a écarté dimanche 12 octobre une éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 2017.

"Ce n'est plus mon timing, ça ne correspond plus à mon engagement, ni à ce que je me sens capable de faire pour continuer à être utile. La cause de l'environnement continuera à être mon combat, mais pas sous une forme électorale", a déclaré sur France Inter l'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 2007 contre Nicolas Sarkozy.

"Je ne crois pas... Ça n'est pas dans mes perspectives, parce que je suis engagée aujourd'hui dans un chantier majeur qui me passionne. Il faut savoir aussi à un moment arrêter la politique, j'ai beaucoup donné, mais la continuer sous d'autres formes", a poursuivi la ministre.

"La politique, au sens où on se présente à des élections... Ce n'est plus ma perspective", a-t-elle insisté.

"Il faut savoir arrêter à un moment la politique, au sens (de) la politique électorale, et avoir la capacité de la continuer sous d'autres formes d'engagements, ma forme d'engagement c'est l'environnement, l'équilibre de la planète. Quand je ne serai plus ministre, c'est dans ce sens-là, plus associatif, que je m'engagerai", a-t-elle conclu.

[huffingtonpost.fr](http://huffingtonpost.fr)

LAPRESSEENREVUE.EU

### IV) 2014, une étape inédite de la reconversion du PS

Fabien Escalona



Université d'été de La Rochelle, août 2014. REUTERS/Stephane Mahe

**Le parti ne revit pas 1983, 1993 ou 2005, références qui ne servent qu'à maintenir l'illusion d'être en terrain connu.**

Pour certains, la violence de la politique de l'offre imposée par le gouvernement actuel rappellerait celle du «tournant de la rigueur» de 1982-83. La priorité donnée à la discipline de marché et de la monnaie unique plutôt qu'à l'emploi a aussi été comparée au cap orthodoxe suivi par Pierre Bérégovoy. Son rôle de Premier ministre s'était achevé sur le désastre législatif de 1993, dont beaucoup en interne évoquent une possible réédition. Enfin, la démission forcée d'Arnaud Montebourg a pu être interprétée comme une réplique du conflit de 2005 entre pro- et anti-TCE.

Aucune de ces comparaisons n'est pourtant complètement convaincante. Et pour cause: il est probable que les références à ces dates fétichisées soient moins un moyen de sonner l'alarme que de se convaincre d'être encore en terrain connu. Sans nier le poids et les réminiscences du passé, interpréter la situation actuelle du PS nécessite d'y voir la part du «neuf».

**Le socialisme français n'est pas «Un jour sans fin»**

Evidemment, ces analogies avec le passé ne sont pas sans fondement. Comme sous les mandats de Mitterrand, le poids de l'ajustement économique et financier se fait au détriment de la majorité des salariés et par des facilités accordées sans contreparties aux entreprises privées, dont on attend investissements et embauches. De même, le respect d'un certain régime monétaire (rester dans le système monétaire européen, être accroché au deutschemark, appartenir à la zone

euro) conduit à y subordonner la quête du plein emploi, lequel n'est recherché qu'à travers la diminution de son prix relatif et de ses protections.

Sur un plan plus politique, on retrouve en 1993, comme après les terribles élections européennes de mai dernier pour la gauche, l'expression de doutes sur la capacité du PS à rester un agent crédible de conquête du pouvoir. Déjà, à l'époque, le politiste Gérard Grunberg pointait aussi une «dénationalisation» du vote socialiste (à rebours d'une tendance inverse engagée par la dynamique d'Épinay), dont la thématique ressurgit avec la marginalisation du PS dans des régions entières et la concentration de sa résistance dans les villes-centres des métropoles.

Cela dit, et de façon tout aussi évidente, la situation actuelle n'est pas le décalque de celle de 1983. Le fameux «tournant», accompli en réalité par virages successifs sur plus d'un an, intervenait après une politique hétérodoxe que François Hollande n'a jamais tenté et qui consistait en un alliage de «keynésianisme redistributif» et d'extension de l'Etat-producteur.

Les factions socialistes qui réclamaient une autre politique n'étaient pas non plus les résistances internes d'aujourd'hui. Alors que les secondes apparaissent plutôt comme les héritières de ce qui était le centre de gravité du PS de l'époque, les premières avaient théorisé le «front de classes» et/ou insisté sur la sauvegarde de l'indépendance nationale par rapport aux Etats-Unis et à l'intégration européenne.

La situation d'aujourd'hui n'est pas non plus le décalque de celle de 1993. Le factionnalisme à l'intérieur du parti avait évolué vers une personnalisation accrue, exacerbée par la perspective de la présidentielle. Cet éclatement des rivalités au cœur du camp «modernisateur» du parti laissait peu de place à la gauche de celui-ci et mettait aux prises des leaders crédibles pour assumer le post-mitterrandisme. Ce n'est pas exactement l'image de la vie interne actuelle du PS.

D'autre part, il ne s'agissait pas de la même configuration politique et économique. Concernant le premier aspect, 1993 représentait une défaite grave, mais inscrite dans un ordre électoral où une alternance gauche/droite régulière était ordinaire. La période actuelle correspond plutôt à une phase de réaligement électoral, dans laquelle l'ordre électoral a

justement été brisé, tandis que les forces politiques luttent pour le redéfinir à leur avantage, à condition d'y survivre! Concernant le second aspect, la crise économique de 1993 était plutôt de nature conjoncturelle, quand la crise contemporaine s'avère structurelle et probablement installée dans la durée.

Enfin, le rapport au TCE en 2005 ne semble pas si prédictif des positions actuelles. L'éviction de Montebourg représente moins un camouflet de plus pour le «non de gauche» que la défaite d'une politique de l'offre alternative, plus adaptée aux caractéristiques et aux intérêts de l'économie française (et conséquemment en opposition avec Berlin).

Par ailleurs, des députés comme Pierre-Alain Muet, pourtant pro-TCE et traité de Lisbonne, sont écœurés par le «pacte de compétitivité» et la réduction à marche forcée des déficits en période de récession. Sans parler de Laurent Fabius, qui avait rejeté la discipline de parti en 2005 et incarne désormais l'aile avancée du néolibéralisme au sein du gouvernement actuel. Un aboutissement et une phase critique de la reconversion du PS

En fait, la situation actuelle doit être lue à la fois comme un aboutissement de la trajectoire du PS depuis 1982-83, mais aussi comme une nouvelle phase critique déterminante pour l'avenir du parti.

Cet aboutissement est celui d'une reconversion du projet socialiste selon une pente néolibérale sur le plan économique, le «réalisme de gauche» des années Jospin n'ayant pas survécu aux contraintes de la monnaie unique et au ralentissement de la croissance après 1999. La magnitude de la crise actuelle de la zone euro en particulier, et des «vieux» pays riches en général, ne fait qu'accentuer cette tendance chez les élites socialistes, dont le destin est cependant de plus en plus associé à une «régulation chaotique» et socialement dévastatrice des économies capitalistes.

Le maintien d'un certain libéralisme culturel, davantage sur les dimensions de mœurs et d'altérité que sur celle de l'autorité, est cohérent non seulement avec l'évolution des attitudes des Français sur le long terme, mais aussi avec celle de la coalition électorale du parti. Les couches salariées moyennes voire supérieures, de plus en plus instruites et particulièrement polarisées à gauche sur la dimension culturelle de la compétition politique, ont été une composante

fidélisée par le parti d'Épinay et consolidée depuis les années 1980. De plus, les milieux populaires issus de l'immigration extra-européenne sont devenus une autre composante importante, du moins quand elle est mobilisée.

Parallèlement, et ceci explique pourquoi la demande d'un «(post ?)-hollandisme révolutionnaire» a entraîné celle d'un changement institutionnel, le PS a de plus en plus conforté la primauté présidentielle au sein de la Ve République, qui consacre l'irresponsabilité du chef de l'État. Cette tendance s'est avérée cohérente avec une évolution de l'organisation partisane socialiste, dont la présidentialisation a été consacrée par les primaires. Cela dit, le leadership présidentiel est toujours déconnecté du leadership partisan, qui continue d'obéir à un équilibre interne fragile, lui-même de moins en moins lisible à cause de courants contournés et dévitalisés.

A la tête du gouvernement, Manuel Valls a hérité de cette situation pleine de contradictions. Comme nous en avons déjà fait l'hypothèse sur Slate, il tente d'y répondre par une synthèse «social-conservatrice». Celle-ci consiste en une redéfinition de la nature et du périmètre d'alliances du PS, le tout appuyé sur un discours d'autorité, mâtiné de verbalisme républicain et pointant les menaces pesant sur le monde occidental.

Cette synthèse assume, sur les plans concret comme symbolique, le refus d'une culture de gauche attachée à toujours rediscuter l'ordre établi et l'arbitraire des rapports sociaux et politiques. C'est pourquoi la «fronde» des députés et d'une partie de la base socialistes dépasse largement l'aile gauche du parti. Ces résistances restent toutefois encore disparates et incapables de dessiner ce que serait une reconversion alternative du PS, dont l'appareil va être encore plus atteint et balkanisé après les élections départementales puis régionales de 2015.

Le paysage politique d'ensemble dans lequel évolue le PS est par ailleurs inédit. Des indices s'accumulent d'une porosité partielle et localisée entre thèmes et électors de la droite classique et de l'extrême-droite. Dans un contexte où plus que jamais, la contrainte européenne restreint à la fois les différences politiques entre partis de gouvernement et les instruments à leur disposition, le Front national parvient à incarner une polarisation manquante au système partisan, tout en surfant sur des tensions altérophobes,

elles-mêmes particulièrement nourries par un sentiment de menace associé à l'espace politique européen[1].

Enfin, le Front de gauche, rassemblement inédit de la gauche radicale, tente d'incarner lui aussi une polarisation accrue à la gauche du système partisan. Il souffre de différents problèmes, que nous avons déjà analysés pour Slate, et qui agissent comme un «plafond de verre» à sa progression, situé à un niveau électoral plus bas que celui du FN. Ce dernier, tout en s'étant fissuré, existe encore[2].

Le système électoral, favorisant une bipolarisation gauche/droite dominée par les grands partis de gouvernement, s'ajoute pour geler une scène politique française dont les fondations craquent de plus en plus fort, en particulier sous le détenteur actuel du pouvoir...

slate.fr

## **V) Plus de cent eurodéputés ont des activités rémunérées en plus de leur mandat d'élu**

Par Ludovic Lamant

**Transparency International lance lundi un site qui passe au peigne fin les déclarations financières des 751 élus à Strasbourg. Sur les dix députés qui cumulent le plus d'activités, en partie rémunérées, en dehors du parlement, quatre sont français, dont Michèle Alliot-Marie (UMP), Sylvie Goulard (UDI-Modem) et Rachida Dati (UMP). Une centaine de députés ont ainsi d'autres rémunérations via d'autres mandats ou grâce au secteur privé.**

**De notre envoyé spécial à Bruxelles.** Transparency International n'a pas traîné. Les 751 eurodéputés élus en mai avaient jusqu'à juillet pour soumettre leurs déclarations d'intérêts financiers, et la branche bruxelloise de cette ONG lance lundi un site internet qui compile l'ensemble de ces données.

Ce classement, précieux pour les cinq années du mandat à venir, épingle quelques « gloires » françaises du parlement, de Rachida Dati à

Michèle Alliot-Marie.

Principal intérêt de la démarche : la mise au point d'un « indicateur d'activité extérieure ». Il classe l'ensemble des élus, en fonction du volume d'activités – rémunérées ou non – qu'ils mènent à l'extérieur du parlement européen, et des sièges qu'ils occupent dans des associations, ONG et sociétés. Plus l'indice est élevé, plus l'élue est active en dehors du parlement (lire la méthodologie pour construire cet indice).



Rachida Dati en juillet 2012. © (Reuters/Vincent Kessler)

Pas moins de quatre élues françaises figurent (pour des raisons différentes) dans les dix premières places de ce classement : Nathalie Griesbeck (UDI-Modem) décroche l'indice le plus élevé des 751 élus, suivie de près par Michèle Alliot-Marie (UMP, 5e rang), Sylvie Goulard (UDI-Modem, 6e) et Rachida Dati (UMP, 8e). Si l'on s'en tient à cet indice, les 74 élus français forment la deuxième délégation, après les Autrichiens, la plus impliquée dans des activités « extérieures » à la vie de l'hémicycle.

« Cet indicateur ne prétend pas évaluer la performance d'un eurodéputé. Il ne juge pas non plus la nature des activités déclarées par les élus, et n'identifie pas les conflits d'intérêts », nuance Transparency International. Mais il permet de mettre au jour, dans certains cas, des situations de cumul des mandats particulièrement lourdes ou, plus gênant encore, des liens de dépendance financière entre certains élus et le secteur privé.

Sur les 751 élus, 398 – soit 53 % d'entre eux – déclarent une autre activité, en plus de leur mandat d'eurodéputé. Et 110 annoncent qu'ils gagnent de l'argent de manière régulière pour ces activités, qui s'ajoutent à leur salaire d'élue bruxellois, déjà très confortable (6 250 euros en net, que viennent gonfler des indemnités liées à leur assiduité).

Douze d'entre eux gagnent même « plus de 10 000 euros brut » par mois en plus de leur rémunération fixe au parlement. Tout cumulé, les députés qui gagnent de l'argent hors parlement reçoivent une somme totale comprise entre 5,8 et 18,3 millions d'euros en brut par an (lire sous l'onglet "Prolonger" pour comprendre pourquoi la fourchette est si large). Le code de conduite du parlement européen permet ces activités (lire ici), à condition que les élus les rendent publiques.



Session plénière du parlement européen à Strasbourg, le 15 juillet 2014. © Flickr / PE.

La situation semble à peu près comparable avec celle des 925 parlementaires français (députés et sénateurs). D'après la recension réalisée par Mediapart cet été, à partir des déclarations communiquées à la haute autorité pour la transparence de la vie publique, quelque 124 élus ont récolté ensemble au moins sept millions d'euros de revenus dans le privé (sans prendre en compte, ici, d'éventuels cumuls de mandat d'élue).

Dans les faits, les « activités » menées en dehors du parlement européen sont très variées : un autre mandat d'élue (local), la participation au conseil d'administration d'une association ou d'une entreprise, des cours dans une université, des droits d'auteur pour un livre, un métier d'« avocat » ou de « consultant », etc. « Malheureusement, la manière dont certains eurodéputés ont déclaré ces activités avec des termes très flous – "directeur", "consultant", "freelance", "manager", ou des abréviations comme "RvC FMO" ou "ASDCAM" – ne permet pas de détecter avec précision la présence d'éventuels conflits d'intérêts », regrette Transparency International dans son étude, publiée lundi matin. C'est tout le problème de ces déclarations, qui sont très souvent imprécises, et ne font pas l'objet de véritables vérifications de la part des services du parlement.

Qu'en est-il des quatre Françaises en tête du classement ? Nathalie Griesbeck se fait épingler pour occuper des sièges dans... 68 conseils d'administration (télécharger sa déclaration ici). L'élue cumule son poste d'eurodéputée avec une vice-présidence du conseil général de Moselle : « Il y a un million d'habitants en Moselle, et donc une foultitude de structures où doivent siéger des conseillers généraux », précise-t-elle à Mediapart. Au-delà de ses indemnités d'élue locale, elle assure ne rien gagner financièrement de la participation à ces structures en tout genre (« commission régionale des études médicales », « conseil consultatif du droit local », « maison départementale des personnes handicapées », etc.). On peut aussi supposer que d'autres eurodéputés qui « cumulent » n'ont pas pris la peine de déclarer l'ensemble de ces participations...

Sylvie Goulard, elle, déclare toucher « plus de 10 000 euros brut » chaque mois, en tant que « conseillère spéciale » pour le think tank pro-européen lancé par l'homme d'affaires américain Nicolas Berggruen, aux côtés de Jacques Delors ou Mario Monti (lire sa déclaration). « Ce sont des sommes brutes, hors charges sociales », insiste Sylvie Goulard, jointe par Mediapart. « Il s'agit d'un think tank américain, qui ne dégagne aucun profit, et qui pratique effectivement des rémunérations à des niveaux comparables à ceux des cabinets d'avocats américains. Son but est de travailler aux questions de gouvernance en Europe. » L'institut s'était fait remarquer, en 2013, pour la co-organisation de conférences sur l'emploi des jeunes, notamment à Paris, en présence de nombreux ministres de l'Union.

Michèle Alliot-Marie, elle, déclare « plus de 10 000 euros » brut par mois, pour des « conférences » – sans qu'on sache rien des bénéficiaires de ces interventions, ni de l'enveloppe totale exacte... À quoi s'ajoutent des droits d'auteur pour ses livres (lire sa déclaration ici). Au passage, l'ex-ministre Alliot-Marie affiche aussi l'un des taux de présence les plus faibles du parlement depuis les élections de mai (58 % de participation aux votes en séance plénière, soit le 579<sup>e</sup> rang sur 751, selon le site Vote Watch).

L'eurodéputée du Sud-Ouest conteste, elle, le chiffrage de l'ONG: « Michèle Alliot-Marie est très heureuse de cette action qui vise à plus de transparence. La seule question qui peut se poser est de savoir si les informations sont données avec suffisamment de précisions et de détails pour être analysées avec calme et réflexion. Transparency

se base sur les déclarations d'entrée en fonction, elles mêmes basées sur les deux ou trois années précédentes, sans tenir compte des changements qui ont pu avoir lieu depuis », avance son porte-parole, Florimond Olive. « A titre personnel Michèle Alliot-Marie a renoncé, comme elle l'avait dit, à toutes les actions extérieures à son action d'eurodéputé », poursuit-il, assurant qu'il a déjà contacté Transparency, « pour les aider à maintenir cette action et pouvoir la mettre en œuvre sur le long terme ».

Le cas le plus ambiguë reste celui de Rachida Dati qui annonce « plus de 10 000 euros brut » pour ses honoraires mensuels d'avocate (lire sa déclaration). En 2013, l'eurodéputée avait été bousculée par une polémique lancée par l'hebdomadaire Le Point, qui l'accusait de faire du lobbying déguisé à Bruxelles pour GDF-Suez, en tant que « consultante » rémunérée. L'hebdomadaire écrivait également qu'elle avait touché 512 416 euros d'honoraires d'avocat sur la seule année 2012. Elle avait alors démenti en bloc.

Ces quatre cas sont tous très différents. Et ce sont pas les seuls élus français, loin de là, à s'être fait épingler. D'après la recension du site Euractiv, près de la moitié des 74 députés hexagonaux à Strasbourg « cumulent », occupant aussi un mandat local. C'est une spécificité très française au sein de l'hémicycle, qui n'est pas sans lien avec l'inexorable perte d'influence des Français à Bruxelles.

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) Sociétés d'autoroutes : des profits "inacceptables" selon le secrétaire d'État au Budget



Christian Eckert appelle ensuite à "mettre la pression" sur ces sociétés d'autoroute pour renégocier les conditions des concessions. (Crédits : reuters.com)

latribune.fr (avec AFP)

**Le secrétaire d'État au Budget Christian Eckert a appelé dimanche à une "remise en cause" des profits et dividendes versés "inacceptables" des sociétés d'autoroutes.**

Les sociétés d'autoroutes deviendraient-elles la cible du gouvernement? Après la ministre de l'Écologie Ségolène Royal qui a, une nouvelle fois, demandé dimanche 12 octobre, sur France Inter, que les sociétés autoroutières "rendent l'argent, pour financer les infrastructures", c'est au tour du secrétaire d'État au Budget Christian Eckert d'appeler à une "remise en cause" de leurs profits, en allant au besoin jusque devant les tribunaux.

Il a ainsi déclaré dimanche 12 octobre lors du Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro:

*"Il faut commencer par faire le constat que les profits et les versements de dividendes des sociétés d'autoroutes sont inacceptables, (c'est) en tout cas immoral, faute d'être illégal."*

**"Mettre la pression" sur les sociétés d'autoroutes**

Il appelle ensuite à "mettre la pression" sur ces

sociétés pour renégocier les conditions des concessions. Sur ce point, Christian Eckert souligne que l'Autorité de la concurrence, dans son rapport rendu public le 18 septembre, donne des pistes sur ce qui peut être demandé, comme raccourcir la durée des concessions ou obliger les entreprises à faire davantage d'investissements sur le réseau autoroutier.

Michel Sapin "a eu raison de dire que ce n'est pas aussi simple que ça", a jugé le secrétaire d'État au Budget, affirmant que des discussions avaient déjà commencé "il y a quelques semaines" avec les entreprises concernées. Le ministre des Finances Michel Sapin avait pointé la difficulté technique et juridique de modifier les contrats de concessions, toute augmentation de la fiscalité appliquée aux sociétés d'autoroutes devant être compensée.

Le projet de loi de finances pour 2015, présenté le 1er octobre, prévoyait environ 450 millions d'euros de recettes au titre de l'écotaxe qui a été suspendue. L'État lorgne du côté des sociétés d'autoroutes pour trouver de nouvelles recettes.

latribune.fr

## 7.000 euros pour le maire de Puteaux et 5.000 pour son fils maire-adjoint

Publié sur le site de Christophe Grébert



Voici les dossiers du conseil municipal de Puteaux du vendredi 4 avril 2014 :

L'ordre du jour comportait une trentaine de points, dont la fixation des indemnités de fonction attribuées au maire et à ses adjoints (question 4), et la distribution des différentes délégations attribuées aux élus.

Comme annoncé dans une précédente note, Joëlle Ceccaldi et son fils Vincent Franchi se sont réservés toutes les places rémunérées.

Avec ses indemnités de maire (3.934 euros), de vice-présidente de l'intercommunalité Puteaux-Courbevoie (2.508 euros) et d'administratrice de différents organismes et syndicaux intercommunaux, Joëlle Ceccaldi-Raynaud dépasse les 7.000 euros de revenus brut/mois.

Son fils Vincent Franchi, maire-adjoint (1.200 euros), conseiller général (env. 2.900 euros) et administrateur de différents organismes et syndicaux, atteint les 5.000 euros de revenus brut/mois.

C'est sans compter tous les avantages (voitures avec chauffeurs, ...) et cadeaux liés à leur situation népotique à Puteaux.

(photo : TH)-monputeaux.com

## VII) «Vive la gauche» publie sa contribution aux états généraux du PS



La sénatrice PS Marie-Noëlle Lienemann, le 30 août 2014 à La Rochelle (Photo AFP)

Le collectif «Vive la gauche», qui rassemble notamment les «frondeurs» socialistes, réclame une réforme fiscale, un «rythme de réduction des dépenses publiques «adapté à la conjoncture», une «réorientation» de l'Europe et une refonte des institutions, dans sa contribution aux états généraux du socialisme.

Ce texte, publié samedi par les députés Christian Paul, Laurent Baumel, Pouriah Amirshahi, Jean-Marc Germain, la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, l'eurodéputé Guillaume Balas ou encore le président du conseil général de l'Essonne Jérôme Guedj, est une contribution à la concertation lancée par la direction du PS jusqu'en décembre et destinée à formuler la nouvelle carte d'identité du parti.

Le collectif demande «rapidement» la tenue d'un congrès, seul rendre-vous permettant de «répondre pleinement au profond besoin de reformulation politique qui secoue aujourd'hui le Parti socialiste» et réitère ses propositions de ces derniers mois.

Y figurent ainsi le «retour à un rythme de réduction des dépenses publiques plus adapté à la conjoncture économique, (le) ciblage des aides (aux entreprises, ndlr) sur les secteurs réellement exposés à la concurrence et sur les entreprises qui s'engagent, (la) réutilisation des sommes correspondantes pour soutenir massivement la consommation populaire, l'investissement des collectivités locales et des programmes pour l'emploi des jeunes et de chômeurs de longue durée»

Le collectif plaide «pour la mise en place de la

grande réforme fiscale annoncée avant 2012, une réforme fondée en priorité sur la progressivité de la CSG, qui permettrait à la fois de rendre durablement du pouvoir d'achat aux couches populaires et moyennes et d'avancer vers un système de prélèvements enfin juste», détaille «Vive la gauche».

Sur l'Europe, le collectif estime que Paris doit prendre ses responsabilités «en réclamant clairement la sortie de la logique d'austérité généralisée et absurde dans laquelle nous enferme le dogme des 3% et en proposant une révision du Pacte de stabilité favorable aux investissements d'avenir».

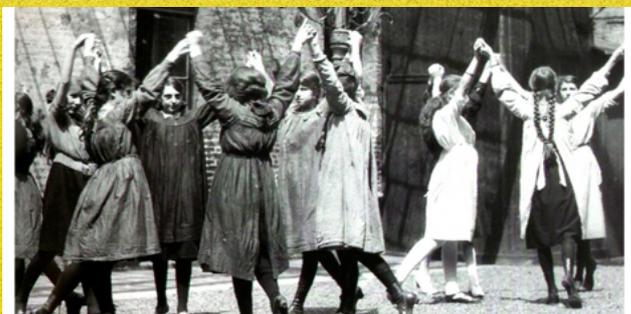
Enfin, le collectif, jugeant la Vème République «usée», réclame que le PS «se saisisse pleinement» de la «question des institutions à travers une convention». Il propose de «remettre en question tout ce qui affaiblit la démocratie: l'article 49-3 de la Constitution, le droit de dissolution et toutes les procédures qui affaiblissent nos délibérations et le Parlement».

Il prévient qu'il n'accepte plus «la relégation permanente du Parlement, allant au-delà de la lettre de la Constitution, et entretenue par une injonction permanente invitant les députés de la majorité à voter les yeux fermés et à n'exercer leur droit d'amendement que dans les limites étroites concédées par l'exécutif».

liberation.fr-AFP

## L'école où les filles apprenaient "patience et soumission"

Le très bel ouvrage "La fabrique des filles" revient sur la manière française de scolariser le "sexe faible" entre 1870 et 1975. Et c'est édifiant.



On entend beaucoup, ces derniers temps, les véhéments pourfendeurs de la soi-disant "théorie du genre" appeler au retour à un prétendu "bon sens" : l'école n'est pas là pour faire jouer les garçons à la poupée et les filles au ballon, car elle n'a pas à se mêler des identités sexuées qui relèveraient de la sphère familiale.

On conseillera aux curieux d'ouvrir "La fabrique des filles", l'ouvrage très richement illustré des deux historiennes Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, pour réaliser combien l'école s'est, depuis toujours, mêlée d'identité sexuée... et dans des proportions inouïes !

Certes, celle de Jules Ferry a eu le souci de donner à tous, filles ou garçons, une scolarisation digne de ce nom. Mais c'est peu de dire que les gentes demoiselles étaient assignées dès l'enfance à un rôle très, très précis dans la société. Le rapport du député républicain Camille Sée (1880), destiné à promouvoir la création de collèges et lycées féminins (donc, fort progressiste pour l'époque), le rappelle : une femme est "née pour être une épouse, elle est née pour être mère". Certes, scolarisée, mais épouse et mère.

### "Un métier comme papa"

Pas loin d'un siècle plus tard, en 1962, deux phrases tirées d'un cahier d'écolière anonyme montre que les choses ont évolué, mais encore très partiellement :

*“ Dans la famille, la maman fait le ménage, lave le linge, prépare le repas, soigne ses enfants. Parfois, elle a un métier comme papa. ”*

On ne pourra certes pas reprocher à l'école des IIIe, IVe et Ve Républiques de refléter les stéréotypes et évidences de leurs temps – comme on ne peut le faire de la presse ou des productions cinématographiques de l'époque. Mais s'il est une chose à quoi l'Histoire est utile, c'est bien à la compréhension du présent.

Lire que l'école d'avant-guerre servait à inculquer aux Marthe, Eugénie et Louise, "modestie, patience, soumission aux hommes comme à Dieu", lire que les balbutiements de la mixité dans les années 30 occasionnaient des craintes quant à la supposée "virilisation de l'esprit" des filles, sert avant tout à se poser une bonne question : quelle ineptie l'école

d'aujourd'hui charrie-t-elle avec la meilleure foi du monde ?

Arnaud Gonzague - Le Nouvel Observateur

Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, "La fabrique des filles", Textuel, 162 p., 35 euros

LAPRESSEENREVUE.EU

## VIII) Les malheurs de Sarkozy enchantent l'Elysée

**Le difficile "come-back" de Nicolas Sarkozy, empêtré dans diverses affaires, et la guerre qui fait rage entre les dirigeants de l'UMP font au moins un heureux : François Hollande, qui en avait bien besoin.**

Financial Times-Hugh Carnegie



Dessin de Kroll

S'il existe une lueur d'espoir dans le climat de morosité qui règne autour du président François Hollande, c'est sans nul doute le vaudeville joué par ses principaux opposants de droite. En mangeant son croissant du matin dans le palais de l'Elysée, il doit se délecter de la pantomime quotidienne que lui rapportent les médias français depuis que Nicolas Sarkozy, qu'il a battu en 2012, a annoncé son retour sur le devant de la scène

politique le mois dernier.

Bien que la prochaine élection ne soit prévue que dans deux ans et demi, le come-back de Sarkozy a déclenché de nouvelles querelles au sein de son parti, l'UMP, et l'on a même vu l'ancien président Jacques Chirac s'opposer à sa redoutable épouse, Bernadette.

Loin d'écraser ses adversaires à la présidence de l'UMP sous l'onde de choc produite par son retour, ainsi qu'il l'avait promis, M. Sarkozy a été entraîné dans un spectacle de Guignol bien peu digne d'un homme d'Etat. Ses partisans ont été ravis quand Mme Chirac, une irréductible de 81 ans que Le Monde a décrite comme la "dernière reine de France", a attaqué l'ancien Premier ministre Alain Juppé, qui a annoncé sa candidature à la présidentielle de 2017 et qui devance Sarkozy dans les sondages. "Qu'est-ce que Juppé a à voir avec Sarkozy ?", a-t-elle lancé lors d'une émission de radio. "Il est très, très froid, il n'attire pas les gens, les amis, les électeurs éventuels."

### Offensive de charme

Mais la satisfaction de Sarkozy a été de courte durée. Quelques jours plus tard, M. Chirac, son vieil ennemi qui est aujourd'hui souffrant et ne fait pratiquement plus de déclarations publiques, a pris le contre-pied de son épouse dans les pages du Figaro, quasiment le journal maison de l'UMP. "J'ai toujours su qu'Alain Juppé serait au rendez-vous de son destin et de celui de la France", a-t-il indiqué à propos de son ancien protégé. "Peu de choses pouvaient me faire plus plaisir, pour moi-même, pour lui et surtout pour notre pays."

M. Sarkozy feint de rester au-dessus de la mêlée en profitant de ses apparitions publiques pour mener une offensive de charme à l'intention de M. Juppé et de François Fillon, son ancien Premier ministre qui a lui aussi pris parti. "J'ai besoin d'eux, la France a besoin d'eux", assure l'ancien président. Mais en privé, les alliés de Sarkozy ne cessent de dénigrer les deux hommes, mettant en avant l'âge de Juppé (il aura 71 ans au moment de la prochaine élection) et sa condamnation pour le financement d'emplois fictifs au bénéfice de membres du parti, une affaire qui l'a contraint à se retirer brièvement de la vie politique il y a dix ans.

### Un moral qui remonte

"Notre relation avec Sarkozy, c'est "Je t'aime, moi

non plus", a déclaré M. Juppé. Puis, d'un ton plein de sous-entendus, il a lancé cette mise en garde à l'adresse du camp Sarkozy : "En matière d'ennuis judiciaires, vaut mieux pas se livrer à un match, hein ?" Le maire de Bordeaux faisait allusion à la série d'affaires dans lesquelles M. Sarkozy est empêtré – même s'il nie toute implication –, depuis le financement illicite de sa campagne de 2007 par le dictateur libyen Mouammar Kadhafi jusqu'au système de fausses factures mis en place pour couvrir le dépassement des comptes de sa campagne de 2012.

Au sujet de cette dernière affaire, M. Fillon a réfuté les propos de l'ancien chef d'Etat, qui avait assuré dans une interview n'avoir appris le nom de Bygmalion, la société au cœur de l'enquête, que "bien après la campagne présidentielle". "Bygmalion travaillait souvent pour l'UMP. Ce n'était pas un secret", a rectifié l'ancien Premier ministre. "Donc je pense que tout le monde connaissait l'existence de cette entreprise."

M. Sarkozy espère s'imposer en remportant une victoire écrasante à l'élection à la présidence de l'UMP prévue pour fin novembre. Mais, même s'il y parvient, MM. Juppé et Fillon ont promis de poursuivre le combat lors des primaires de 2016.

Il est peut-être vain pour M. Hollande, paralysé par un taux d'impopularité record, d'espérer que le carnage au sein de l'UMP lui ouvre la voie à une réélection. Mais au moins les dernières nouvelles doivent-elles lui remonter le moral.

[courrierinternational.com](http://courrierinternational.com)

## Hollande-Valls : la guerre est déclarée !

Le chef de l'État ferme la porte des réformes. Son Premier ministre veut les multiplier. Deux prises de position non dénuées d'arrière-pensées.



François Hollande et Manuel Valls. © Fred Dufour / AFP

Par Jérôme Bégé

Cinq mois après l'accession de Manuel Valls à l'hôtel de Matignon par la grâce de François Hollande, la ligne de démarcation entre les deux hommes est maintenant solidement dessinée. Lors de sa conférence de presse du 18 septembre, le président de la République a baissé le rideau des réformes. "Toutes les mesures nécessaires pour faire baisser le chômage, pour redonner de la confiance aux Français, pour permettre aux entreprises d'investir, pour faire redémarrer l'économie ont été prises. Elles ne tarderont pas à produire les effets, il n'y a donc plus qu'à attendre", a martelé en substance le chef de l'État.

Bien entendu, Manuel Valls n'est pas sur la même longueur d'onde. Dans le conflit à Air France, il soutenait la direction, tandis qu'Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports et proche de François Hollande, adoptait le parti des syndicats. La sortie d'Emmanuel Macron sur les 35 heures a recueilli son assentiment tout comme la volonté d'une partie du gouvernement d'engager, quoi qu'il arrive, une discussion sur les seuils sociaux. On pourrait ajouter le débat sur les professions réglementées, celui sur la réforme fiscale et, bien entendu, celui sur le niveau et la durée des allocations chômage. À chaque fois, le petit jeu est le même, un audacieux lance un ballon d'essai, le Premier ministre fait savoir que la question mérite d'être posée et l'Élysée tente de clore la séquence. Sauf que, désormais, la discussion et les couacs se poursuivent.

### Quand Valls doit-il partir ?

Il faut dire que les deux hommes jouent leur survie et leur avenir. François Hollande veut recoller les morceaux avec le PS, voire avec les fameux frondeurs, en tentant de montrer qu'il sera un rempart au social libéralisme. "Le Parti socialiste ne sera pas social libéral", avait averti dès le 31 août Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS, posant ainsi les bases de la recomposition de l'automne. Dimanche soir sur BFM TV, Claude Bartolone a implicitement apporté son soutien à François Hollande en assurant que celui-ci se représenterait en 2017.

Face à cette coalition des immobilismes, Manuel Valls veut apparaître comme le Schröder, le Blair ou le Renzi français, bref, un chef de gouvernement uniquement tendu vers la réforme,

l'adaptation à la mondialisation et la modernisation d'un pays usé par le conservatisme. Mais sous la Ve République, hors période de cohabitation, l'Élysée impose toujours son tempo à Matignon. Jacques Chaban-Delmas sous Georges Pompidou, Jacques Chirac sous Valéry Giscard-d'Estaing, Michel Rocard sous François Mitterrand l'ont compris à leurs dépens.

Pour ne pas rejoindre cette cohorte de Premiers ministres aplatis par le chef de l'exécutif, Manuel Valls doit imaginer une sortie en forme de coup d'éclat : se cabrer sur une réforme qu'on lui interdit de mener, prendre l'opinion à témoin et quitter ce Titanic. Gare à ne pas se tromper de prétexte ! Ni de moment... Trop tôt, il n'aura pas suffisamment montré qui il est ; trop tard, il sera comptaible d'un échec qui n'est pas forcément le sien. Doit-il être encore là en mars 2015 lorsque les cantonales marqueront une nouvelle cuisante défaite pour le PS ? Et plus encore au moment des régionales de l'automne prochain ? Pour le moment, Manuel Valls peut compter sur sa popularité. Même si celle-ci est plombée par le locataire de l'Élysée, il réussit à sauver les meubles, à montrer sa différence, à exister. Jusqu'à quand ? De la réponse à cette question dépend l'espérance de vie de Manuel Valls.

**Le Point.fr**

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**